

Assistante en implantologie dentaire

Assistant en implantologie dentaire

Classe: 12

Description de la fonction

Rôle principal

Le rôle principal et habituel consiste à planifier et à assurer le bon déroulement des opérations techniques reliées aux chirurgies d'implants dentaires ainsi qu'à fournir l'assistance technique pour la réalisation des travaux relatifs aux soins dentaires.

Attributions caractéristiques

1. Planifie la préparation matérielle pour les chirurgies d'implantologie ; prépare les salles opératoires, voit à ce que tout le matériel soit stérilisé et disposé pour répondre aux besoins spécifiques de chaque type de chirurgie. S'assure de la disponibilité de tout le matériel spécifique requis permettant de faire face aux imprévus.
2. S'assure que les étudiants utilisent adéquatement les différentes techniques de mise en place d'implants dentaires. Au besoin, leur donne les explications requises.
3. Agit comme première assistante auprès du clinicien-chirurgien ou des étudiants ; présente les instruments, collabore à l'orientation du point d'ancrage, irrigue et nettoie le site opératoire. Dirige le travail de la deuxième assistante.
4. Effectue les tâches d'une assistante dentaire.

Note

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de la fonction identifiée et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Qualifications requises

Scolarité

D.E.P. dans un champ de spécialisation appropriée.

Expérience

Quatre (4) années d'expérience comme assistante dentaire incluant une pleine participation à vingt-cinq (25) chirurgies de première phase en implantologie.